

Utrisha N

Version 1.0 Date de révision: 11/18/2021 Numéro de la FDS: 400000003947 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 11/18/2021

Corteva Agriscience™ vous encourage à lire et bien comprendre toute la Fiche de Données de Sécurité (FDS) car elle contient des informations importantes. Cette FDS donne en effet aux utilisateurs des informations sur la protection de la santé humaine et sur la sécurité sur le lieu de travail, sur la protection de l'environnement et est une référence pour les interventions d'urgence. Les utilisateurs et les applicateurs des produits doivent en tout premier lieu consulter l'étiquette fixée sur ou accompagnant le contenant du produit. Cette Fiche de Données de Sécurité est conforme aux normes et aux réglementations du Canada et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Utrisha N
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Fabricant/Importateur : CORTEVA AGRISCIENCE CANADA COMPANY
#2450, 215 - 2ND STREET S.W.
CALGARY AB, T2P 1M4
CANADA

Information aux clients : 800-667-3852

Adresse de courrier électronique : solutions@corteva.com

Numéro de téléphone en cas d'urgence : CANUTEC
1-888-226-8832

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Usage agricole.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments étiquette SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Methylobacterium symbioticum SB23	Methylobacterium symbioticum SB23	Non attribuée	100

Aucun ingrédient dangereux

Utrisha N

Version 1.0 Date de révision: 11/18/2021 Numéro de la FDS: 400000003947 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 11/18/2021

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : Ne jamais rien donner par voie orale à une personne inconsciente.
En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Ne jamais laisser seule une victime qui montre des signes d'intoxication.
- En cas d'inhalation : Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Bien laver la peau avec de l'eau et du savon.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Retirez les lentilles de contact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Rincer la bouche.
NE PAS faire vomir.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Inconnu.
- Avis aux médecins : Aucun antidote spécifique.
Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée
Mousse résistante à l'alcool
- Moyens d'extinction inadéquats : Inconnu.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Toute exposition à des produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
- Méthodes spécifiques d'extinction : Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.
Évacuer la zone.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
- Autres informations : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.
Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Éviter la formation de poussière.
Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter tout déversement dans l'environnement.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Utrisha N

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	11/18/2021	400000003947	Date de la première parution: 11/18/2021

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Les réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer aux émanations et à l'élimination de cette matière, ainsi qu'aux matières et articles utilisés dans le nettoyage des émanations.

Ramasser et évacuer sans créer de poussière.
 Les matériaux récupérés doivent être stockés dans un récipient aéré. L'évent doit empêcher la pénétration de l'eau car une autre réaction avec les matières déversées peut avoir lieu qui pourrait conduire à une surpression du réservoir.
 Balayer et enlever à la pelle.
 Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
 Neutraliser à l'acide.
 Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination.
 Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.
 Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
 Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

Conditions de stockage sûres : Stocker dans un récipient fermé.
 Garder dans des contenants proprement étiquetés.
 Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.

Matières à éviter : Oxydants forts

Matériel d'emballage : Matériau inadéquat: Inconnu.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique : Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations.
 Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Équipement de protection respiratoire en conformité avec la norme EN 149.

Protection des mains

Utrisha N

Version 1.0 Date de révision: 11/18/2021 Numéro de la FDS: 400000003947 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 11/18/2021

Remarques : Gants résistants aux produits chimiques

Protection des yeux : Portez des lunettes de sécurité anti-éclaboussures et un écran facial.

Protection de la peau et du corps : Porter un équipement de protection adéquat.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : poudre

Couleur : blanc

Odeur : Sans odeur

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : 10.55

Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible

Point de congélation : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Sans objet

Point d'éclair : Sans objet

Taux d'évaporation : Sans objet

Inflammabilité (solide, gaz) : Ininflammable

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Sans objet

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Sans objet

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : 1.012 g/mL

Solubilité

 Solubilité dans l'eau : Donnée non disponible

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

Viscosité

 Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Non

Propriétés comburantes : Non

Utrisha N

Version 1.0 Date de révision: 11/18/2021 Numéro de la FDS: 400000003947 Date de dernière parution: -
 Date de la première parution: 11/18/2021

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
 Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
 Stable dans des conditions normales.
 Possibilité de réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.
 Pas de dangers particuliers à signaler.
 Inconnu.
 Conditions à éviter : Inconnu.
 Produits incompatibles : Acides

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Toxicité très faible par ingestion.
 L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.
 La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie.

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Une brève exposition (quelques minutes) ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.
 Une exposition excessive et prolongée peut provoquer des effets nocifs.

Remarques: Comme produit.
 La CL50 n'a pas été déterminée.

Toxicité cutanée aiguë : Remarques: Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Remarques: Comme produit.
 La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : Remarques: Non classifié à cause de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour permettre une classification.

Corrosion et/ou irritation de la peau

Produit:

Remarques : Un bref contact peut provoquer une irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

Lésion/irritation grave des yeux

Produit:

Remarques : Essentiellement non irritant pour les yeux.

Utrisha N

Version 1.0 Date de révision: 11/18/2021 Numéro de la FDS: 400000003947 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 11/18/2021

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Produit:

Remarques : Pour la sensibilisation cutanée.
Aucune information pertinente n'a été trouvée.

Remarques : Concernant la sensibilisation respiratoire:
Aucune information pertinente n'a été trouvée.

STOT - exposition unique

Produit:

Évaluation : L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

STOT - exposition répétée

Produit:

Évaluation : L'évaluation des données disponibles suggère que ce produit n'est pas une matière toxique STOT-RE.

Toxicité par aspiration

Produit:

Compte tenu des informations disponibles, aucun danger d'aspiration n'a pu être déterminé.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les contenants conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur.

Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspon-

Utrisha N

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	11/18/2021	400000003947	Date de la première parution: 11/18/2021

dante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur.

Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Ce produit contient les composants suivants qui ne sont répertoriés ni dans la LES ni dans la LIS canadiennes.

Loi sur les engrais

Lire l'étiquette et le livret avant l'utilisation.

Peut causer des réactions allergiques.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Sources et références des informations

Cette FDS est préparée par les Services de Réglementation des Produits (Product Regulatory Services) et ceux des Communications des risques (Hazard communications Groups) et s'appuie sur des informations et références au sein de l'entreprise.

Texte complet d'autres abréviations

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité in-

Utrisha N

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	11/18/2021	400000003947	Date de la première parution: 11/18/2021

dustrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérate; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

Date de révision : 11/18/2021
Format de la date : mm/jj/aaaa

Code du produit: 3PP - Utrisha N

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / 3F